

COMITÉS D'ENTREPRISE

Nous avons
le pouvoir
d'être bien
assurés grâce
à notre CE.



Offre spéciale CE

**1 mois de cotisation
d'assurance offert
sur les contrats Auto, Deux-roues,
Habitation ou Santé ⁽¹⁾.**

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



(1) Offre soumise à conditions, valable en 2018, réservée aux salariés bénéficiaires d'un comité d'entreprise (ou Comité social et économique) ayant signé un PACTE CE en 2018. Est offert 1 mois de cotisation d'assurance (hors éventuel droit d'adhésion, frais de fractionnement) pour toute nouvelle souscription d'un contrat Auto (véhicules particuliers et fourgonnettes, à partir de la formule Élargie), Deux-roues (cylindrées de 125 cm³ et plus, hors voitures), Habitation (Résidence principale / Résidence secondaire) ou Garantie Santé, en 2018. Le mois offert sera déduit de la cotisation du nouveau contrat souscrit. Offre non renouvelable et non cumulable avec toute autre offre en cours (par exemple, offre de parrainage). Offre valable uniquement sur présentation d'un coupon disponible auprès d'un CE (ou Comité social et économique) signataire.



Le contrat Garantie Santé proposé par la Macif est assuré par Macif-Mutualité ou Apivia Mutuelle, mutuelles régies par le Livre II du Code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).